

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 juin 2025
Extrait des délibérations n°5

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le **27 JUN 2025**
ID : 027-242700607-20250616-2025_0174-DE

Date de convocation : le 10 juin 2025. Date d'affichage : le 10 juin 2025.

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 16 juin 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président.

Lieu : Salle polyvalente de TOURVILLE-LA-CAMPAGNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HÉNON.

Membres en exercice : 56

Présents : 46

Pouvoirs : 5

Toutes les communes étaient représentées sauf : SAINT-MESLIN-DU-BOSC et LA PYLE

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGIVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	CHECA Marie-France - Excusée
BROSVILLE	ROMET Marc - Excusé	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry - Excusé
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD François	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier - Excusé
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT-LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann - Absent
LE BOSCO-DU-THEIL	VALLEE Laurent - Excusé RECLARD Sandrine - Excusée - POUVOIR : G. BERTHELIN BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	BRONNAZ Francis CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle COUDRAY Isabel - Excusée - POUVOIR : A. LE MERRER DAVOUST Francis - Excusé DETAILLE Edouard - Excusé - POUVOIR : F. BRONNAZ LE MERRER Anita LEROY Hélène LEVAVASSEUR Katiana - Absente ONFRAY Didier Excusé - POUVOIR : A. CHEUX VAUQUELIN Isabelle - Excusée - POUVOIR MN. CHEVALIER	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien - Excusé
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial - Excusé
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia - Excusée
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAU Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT Odile
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle - Excusée
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William
VITOT	LELARGE Joël - Excusé	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

COMPETENCE CULTURE ET SOUTIEN A LA VIE LOCALE

Objet : Mobilité – Demande de subvention fonds vert et ADEME pour la promotion du vélo

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de la réflexion pour développer des services de mobilité pour les habitants, il est proposé un projet de mise en place de services de promotion du vélo afin d'inciter et faciliter la pratique. Ce projet est complémentaire au schéma d'itinéraires de mobilité douce, qui sera finalisé d'ici l'automne 2025 et qui vise à déployer des itinéraires sécurisés et jalonnés pour parcourir le territoire à vélo. En complémentarité avec d'autres modes de déplacement, le vélo est déjà utilisé pour le loisir (sur la voie verte notamment), mais aussi pour les trajets du quotidien par de nombreux habitants.

Le projet propose plusieurs actions qui seront mises en place entre fin 2025 et mi 2027 :

- Le développement d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique que les habitants pourront louer à prix bas pendant un ou plusieurs mois. Ce service sera expérimenté pendant 1 an et demi.
- L'équipement des bâtiments de la communauté de communes (crèches, sites administratifs, etc.) en arceaux vélos.
- L'achat de plusieurs vélos (vélo cargo, vélo à assistance électrique, etc.) pouvant être utilisés par nos services et aussi être testés par les habitants sur des stands de sensibilisation lors des événements locaux.
- Une campagne de communication pour faire connaître les itinéraires vélos et les différents services proposés, avec la création d'une carte.
- L'organisation d'évènements pour sensibiliser les habitants, avec différents partenaires locaux : parcours de motricité pour les enfants, stands de test ou de réparation de vélo, etc.

Cette offre sera complétée par la mise en place par la Croix Rouge Insertion d'un atelier de remise en l'état et revente à prix modique de vélos venant de la déchetterie d'Hondouville et d'une offre d'animation auprès de tous les publics (apprentissage, réparation, etc.).

Pour financer ce projet dont le budget est de 60 000 euros sur 2 ans, il est proposé de demander la subvention du fonds vert « développement des mobilités durables en zone rurale » ainsi que de répondre à l'appel à projet AVELO 3 de l'ADEME qui pourraient nous permettre de financer jusqu'à 80% du coût total.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10,
Vu l'avis favorable de la commission culture et soutien à la vie locale en date du mardi 20 mai 2025
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 02 juin 2025,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

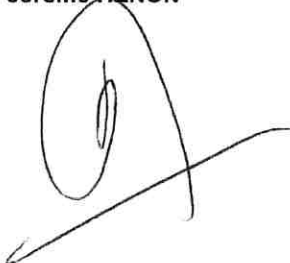
Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente, le conseil communautaire, après avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le projet sous réserve de l'obtention des subventions demandées,
- sollicite les subventions auprès du fonds vert « développement des mobilités durables en zone rurale », de l'appel à projets « AVELO 3 » de l'ADEME et de tout autre organisme pouvant apporter un soutien financier dans les montants maximums éligibles,
- autorise le président à signer tous documents relatifs à ce projet,
- inscrit les crédits correspondants aux budgets 2025 et suivants.

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON**



**Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE**

